Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-213501091-20260907-2026_53-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'ÉTRELLES

Séance du 07/09/2026

Date de la convocation
31/08/2026

Nombre de membres
En exercice : 23
Présents : 21
Votants : 5

A la majorité
Pour : 0
Contre : 3
Abstention : 16
Blanc ou nul : 2
Suffrages exprimés : 5

L'an 2026, le 7 Septembre à 20:30, le Conseil Municipal d'ÉTRELLES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Le Maire.

Présents : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BEAUGENDRE Annie, CADET Marie-Ghislaine, DEMARET CHAMPAGNE Manon, HASLE Abigail, PORTAIS Murielle, POTIER Béatrice, RICOU Élodie, ROBIN Catherine, ROGERG Élise, SAVATTE Stéphanie, MM : BETIN Yves, DAVENEL Stéphane, EVANNO Didier, FESSELIER Laurent, GENDRY Aymeric, GRANGER Dominique, LALOUE Didier, LAMBERT Julien, ROUSSELET Guy, SPETEBROOT Maurice

Absents : Excusé(s) : Mmes : BARBOT Aurélie, NIEZ Sophie

Secrétaire de séance : Mme RICOU Élodie

2026-53	**Finances : Institution de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation**

Vu l'article 1406 bis du Code Général des Impôts,

Le Maire expose les dispositions de l'article 1406 bis du Code Général des Impôts permettant au Conseil Municipal d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.
Le Maire rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la commune.

Pour information, la délibération fixant le taux d'imposition sera à prendre avant le 15 avril.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :
- De ne pas instituer la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation,
- De solliciter des informations complémentaires auprès des services fonciers avant de délibérer de nouveau à ce sujet.

Le Secrétaire de séance,
Mme RICOU Élodie

Le Maire,
Marie-Christine MORICE

ETRELLES
R.F.
35370 (Ille-et-Vilaine)